



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Service Nature et Forêt

Bureau Foncier Forestier /
Protection de la forêt

Mont de Marsan, le 21 octobre 2019

Attestation de consultation du public

Objet : Mise en œuvre de l'article L.123-19 du code de l'environnement – Participation du public

Je soussigné Bernard GUILLEMOTONIA, chef du service nature et forêt de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes, atteste que le dossier ci-dessous a fait l'objet d'une publication sur le site internet des services de l'État dans les Landes, en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement.

Nature et intitulés du dossier soumis à consultation :

Dossier de demande d'autorisation de défrichement sur la commune de SAINT-MICHEL-D'ESCALUS pour un projet de réalisation d'un lotissement.

Période de mise à disposition par voie électronique :

Du jeudi 25 juillet 2019 au dimanche 25 août 2019.

Lien URL de la publication :

<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>

Une observation a été recueillie par les services de l'État dans les Landes durant la phase de consultation.

Le chef de Service,

Bernard GUILLEMOTONIA